

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS DE LA CHAUDIÈRE, TENUE LE LUNDI 14 AVRIL 2025, À 18H30, EN MODE HYBRIDE

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

Mme Vicky Jodry, maître de cérémonie, souhaite la bienvenue aux membres présents virtuellement et en présentiel à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de la Chaudière. M. Christian Giroux, président du Conseil d'administration qui agira à titre de président de l'assemblée, présente ensuite les gens qui collaboreront avec lui à différents moments durant l'assemblée, soit : M. Roger Turcotte, membre du Conseil d'administration et président du Comité de Mise en candidature, Mme Andréanne Vallières-Clermont, secrétaire du Conseil d'administration qui sera assistée dans ses fonctions par Vicky Charland et Jessica Raymond, adjointes à la direction générale, M. Martin Sévigny, directeur général de la Caisse, Mme Lucie Leclerc, vice-présidente du conseil d'administration et présidente du Comité coopération et Mme Manon Paradis, présidente du Comité d'Audit et Déontologie. Il souligne également la présence de certains invités spéciaux.

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

Mme Vicky Jodry présente un message enregistré par M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins et destiné aux membres.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

M. Christian Giroux remercie M. Guy Cormier et invite maintenant Mme Vicky Jodry à faire mention des règles de fonctionnement pour la présente assemblée.

Mme Vicky Jodry explique aux membres comment fonctionnent les modalités pour pouvoir adresser leurs questionnements à la caisse autant pour les membres en salle que pour les membres en ligne pendant l'AGA. Mme Jodry donne également quelques précisions sur la période de votation pour les deux modes de participation à l'AGA 2025. Elle invite ensuite les membres à visionner la capsule informative.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Mme Vicky Jodry poursuit en mentionnant qu'il est maintenant le temps de nommer les deux (2) scrutateurs de l'assemblée. M. Christian Giroux, suggère Mesdames Chantale Poulin et Caroline Caron, afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec les moyens techniques utilisés concernant le processus de votation.

M. « retiré » propose l'adoption de cette recommandation et M. « retiré » l'appui.

Mme Jodry demande le vote pour la nomination des scrutatrices et M. Giroux déclare que la proposition de nommer Mesdames Chantale Poulin et Mme Caroline Caron comme scrutatrices est adoptée à la majorité.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

À ce stade-ci, Mme Vicky Jodry mentionne que l'ordre du jour peut être consulté à l'écran et que puisque les membres ont pu en prendre connaissance sur le site internet de la Caisse, la lecture ne sera pas effectuée. L'ordre du jour se détaille comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue;
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA;
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices;
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour;
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024.

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du Conseil d'administration;
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques;
- 3.3. Rapport financier;
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu.

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Adoption de résolutions spéciales
 - 5.1.1. Adoption des modifications au règlement intérieur de la caisse
- 5.2. Présentation de la proposition de la répartition des excédents annuels (ristournes) - Vote en différé;
- 5.3. Élection des membres du Conseil d'administration
 - 5.3.1. Nomination des officiers pour la période d'élection;
 - 5.3.2. Rapport du Comité de mise en candidature;
 - 5.3.3. Présentation des personnes candidates;
 - 5.3.4. Élection par acclamation
- 5.4. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats.

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Après quelques secondes de consultation à l'écran, M. Christian Giroux demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour. Il est proposé par M. « retiré » et M. « retiré » d'adopter cet ordre du jour.

Mme Vicky Jodry demande le vote pour l'adoption de l'ordre du jour et M. Giroux déclare la proposition de l'ordre du jour adoptée à la majorité, ce dernier ne devant pas faire l'objet de modifications au cours de l'assemblée.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024

Mme Vicky Jodry rappelle que, comme mentionné dans l'avis de convocation de la présente assemblée, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture ni résumé de ce dernier ne sera effectué.

Par la suite, M. Christian Giroux demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024. Il est proposé par Mme « retiré » et appuyé par M. « retiré » d'adopter le procès-verbal, tel que présenté.

Ensuite, Mme Jodry demande le vote pour l'adoption du procès-verbal et M. Giroux déclare son adoption à la majorité.

3. Retour sur l'année 2024

3.1. Rapport du Conseil d'administration

Mme Vicky Jodry, invite ensuite M. Christian Giroux, président du Conseil d'administration, à entretenir les membres sur les faits saillants de l'année 2024.

M. Giroux débute en présentant à tour de rôle les membres du Conseil d'administration et les remercie pour leur implication. Il s'adresse ensuite aux membres et commente les faits saillants de l'année 2024. Ses propos portent principalement sur l'autonomie financière et les dons et commandites.

M. Giroux rappelle aux membres que l'année 2025 représente la 125^e année du Mouvement Desjardins. Il invite les membres à visionner la capsule vidéo présentant cette fierté.

Il précise ensuite que 2024 fut une année marquée par une intensification des défis auxquels nous devons répondre collectivement. Dans un contexte de volatilité économique, de révolutions technologiques, d'événements météorologiques extrêmes, de tensions géopolitiques et de bouleversements sociaux, le Mouvement Desjardins s'est affirmé, une fois de plus, comme pilier de stabilité pour ses membres et clients. Il ajoute que la Caisse a joué un rôle de premier plan pour accompagner ses membres et clients et répondre de manière proactive à leurs besoins dans ce monde en mutation.

Il précise que la Caisse a eu une excellente année 2024, ce qui la place parmi les leaders du Mouvement Desjardins et qui permettra aux membres de toucher une ristourne importante. Au niveau des prêts hypothécaires, la Caisse Desjardins de la Chaudière a octroyé plus de 1400 nouveaux prêts hypothécaires, représentant plus de 390 millions de dollars pour des projets d'acquisition ou de rapatriement de prêts de concurrents. Il y a eu aussi plus de 1700 renouvellements hypothécaires, équivalent à près de 190 millions de dollars. M. Giroux remercie les membres pour leur loyauté.

M. Giroux résume ensuite les leviers permettant à la Caisse d’être un leader socioéconomique par l’implication de celle-ci dans la communauté pour l’année 2024, soit par le Fonds d’aide au développement du milieu, par le Fonds C pour les entreprises et par tous les programmes de finances solidaires. Il ajoute que le Fonds du Grand Mouvement a été prolongé jusqu’au 31 décembre 2027 et a été bonifié de 30 M\$, ce qui le porte à 280 M\$. Il invite ensuite les membres à visionner la vidéo soulignant la distinction coopérative et présentant différents projets structurants du milieu qui ont pu profiter de ces différents programmes et leviers.

M. Giroux et Mme Jodry abordent aussi les actions mises en place pour appuyer la mission de la Caisse qui est d’offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de ses membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière, et ce, par l’intermédiaire de nos services offerts tels que des conférences, l’accompagnement, dans leur langue, aux nouveaux arrivants, l’assistante virtuelle Alvie, l’intégration du dossier de crédit Equifax à même la plateforme AccèsD, les ateliers numériques et hôtes numériques, etc. Finalement, l’engagement de la Caisse de la Chaudière envers le développement durable est souligné.

Avant de terminer, M. Giroux livre un message de remerciements particuliers aux membres de la Caisse, à tout le personnel de la Caisse, au directeur général, M. Martin Sévigny, aux membres de l’équipe de gestion et de direction, aux partenaires en intercoopération ainsi qu’aux membres du Conseil d’administration de la Caisse. Il termine avec un remerciement spécial aux trois dirigeants qui quittent le Conseil d’administration après l’AGA de ce soir soit : M. Félix Blanchette, M. Pierre Desbiens et M. Pierre Boulanger ainsi qu’à Mme Clara Parent qui a décidé de quitter le Conseil d’administration de la Caisse durant l’année.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Mme Vicky Jodry invite M. Giroux à faire la lecture du rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Ainsi, il mentionne qu’aucune situation de conflit d’intérêts n’a été constatée. Il poursuit en indiquant que tous les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l’égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s’appliquent et que la Caisse n’a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code déontologique.

3.3. Rapport financier

Mme Vicky Jodry invite M. Martin Sévigny, directeur général, à venir présenter les faits saillants du rapport financier du Mouvement Desjardins pour l’année 2024. M. Sévigny les présente à l’écran et remercie tous les gestionnaires, employés et membres de la Caisse. Mme Vicky Jodry enchaîne ensuite avec la présentation d’une vidéo portant sur les résultats de la Caisse pour l’année financière se terminant le 31 décembre 2024.

Enfin, M. Christian Giroux remercie le directeur général, M. Sévigny, pour sa gestion rigoureuse de la Caisse.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Mme Vicky Jodry invite les membres à visionner une vidéo présentant les différents projets et organismes soutenus en 2024 et démontrant bien la distinction coopérative de la Caisse. Mme Jodry invite Mme Lucie Leclerc, présidente du comité Coopération à présenter le rapport des projets appuyés par le Fonds d'aide au développement du milieu et à mettre en lumière certaines réalisations particulières en lien avec la nature coopérative. Mme Leclerc procède à sa présentation. Mme Jodry remercie ensuite Mme Leclerc pour sa présentation.

M. Christian Giroux présente la Caisse scolaire, outil permettant de favoriser l'autonomie financière des membres et clients, surtout celle des jeunes et des familles. Mme Jodry présente ensuite La Fabrique à projets, une plateforme de sociofinancement destinée au milieu scolaire. M. Giroux termine en mentionnant un bon coup à souligner concernant La Ruche, organisme soutenu par Desjardins.

4. Période de questions

Mme Vicky Jodry mentionne qu'il est maintenant temps de répondre aux questions des membres et elle leur cède la parole. Des questions sont adressées sur certains sujets dont les options disponibles pour une ouverture de compte pour un jeune enfant, la disponibilité des vidéos présentées précédemment, le nombre de guichets automatiques disponibles au siège social, la procédure pour l'inscription à la Fabrique à projets et la nouvelle fonctionnalité d'Alvie.

M. Martin Sévigny et M. Christian Giroux répondent aux questions des membres.

Mme Jodry constate qu'il n'y a plus de questions provenant des membres et clôt la période de questions.

5. Propositions soumises au vote

5.1. Adoption de résolutions spéciales

5.1.1. Adoption des modifications au règlement intérieur de la Caisse

M. Giroux présente la modification à adopter au règlement intérieur de la Caisse touchant le nombre de membres au conseil d'administration. Il met en contexte les membres sur la recherche d'efficience du Mouvement Desjardins afin d'assurer la pérennité de l'organisation au bénéfice des membres. Il précise que, dans cette optique, des mesures ont été mises en place au sein de la Caisse et que le Conseil d'administration a le souci que cela soit aussi le cas au sein de celui-ci. De plus, les bonnes pratiques de gouvernance pour le monde financier indiquent clairement qu'une structure de gouvernance plus restreinte, soit autour de 12 personnes, tend vers plus d'efficience et d'agilité.

M. Giroux invite Mme Lucie Leclerc à lire la résolution proposée. Par la suite, M. Christian Giroux demande une proposition pour l'adoption de la résolution spéciale concernant les modifications proposées à

l'article 8.1 du Règlement intérieur de la Caisse. Il est proposé par Mme « retirée » et appuyé par M. « retiré » d'adopter la résolution spéciale, tel que présenté.

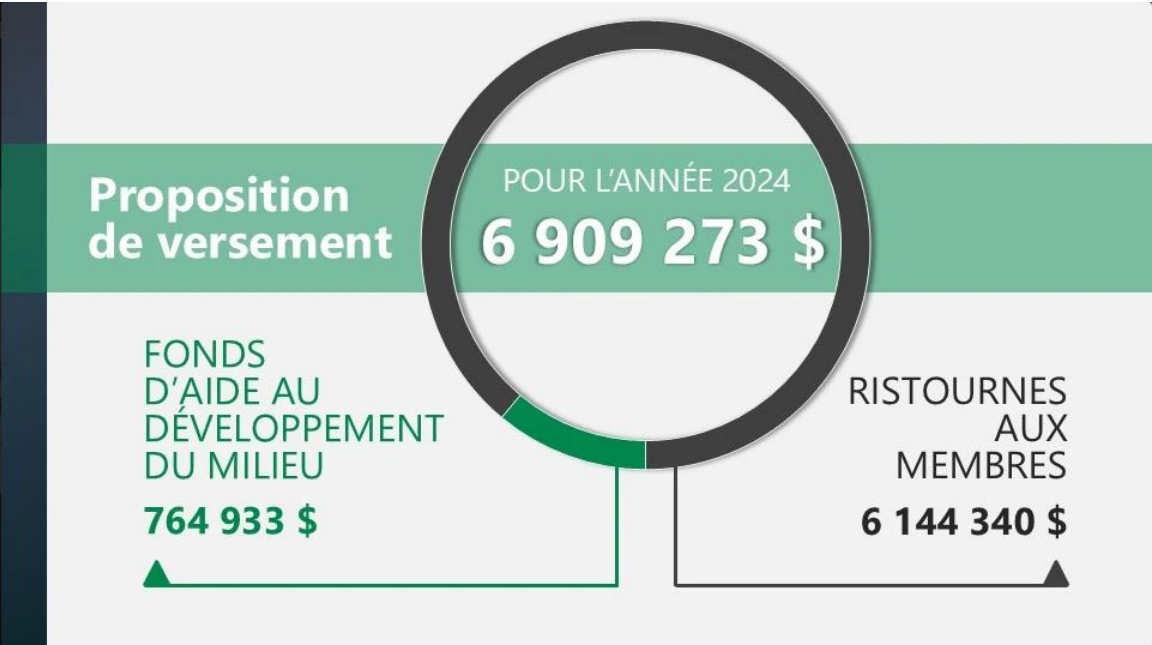
Des questions sont posées quant à la résolution spéciale. M. Giroux y répond.

Enfin, Mme Jodry demande le vote pour l'adoption de la résolution spéciale et M. Giroux déclare son adoption à la majorité, soit à 98.81%.

5.2. **Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)**

Mme Vicky Jodry invite les membres à visionner une vidéo sur le partage des excédents annuels. Par la suite, elle rappelle que toute la documentation relative à ce sujet est disponible sur le site Internet de la Caisse.

Elle invite ensuite M. Martin Sévigny, directeur général, à expliquer la recommandation du Conseil d'administration sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, qui va comme suit :



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes	0,58 \$	724
Épargne et placements		891
Fonds		404
Prêts et marges de crédit		1 522
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	811
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	479
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	1 122
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	192
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		6 144

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Suivant la présentation de M. Sévigny, M. Christian Giroux précise aux membres que le scénario recommandé par les membres du Conseil d'administration est celui qu'ils estiment le plus avantageux pour l'ensemble

des membres et de la communauté. Il demande ensuite une proposition pour l'adoption de cette recommandation.

Il est proposé par M. « retiré » et appuyé par M. « retiré » d'adopter cette recommandation. Mme Vicky Jodry précise que cette proposition sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

À l'issue de la période de vote en différé qui s'est terminée le 18 avril 2025 à 23h59, les résultats sont les suivants : la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) est adoptée à la majorité.

5.3. Élection des membres du Conseil d'administration

5.3.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Mme Vicky Jodry et Mme Giroux précisent les rôles du président d'élection et de la secrétaire d'élection. M. Christian Giroux agira comme président d'élection. Mme Andréanne Vallières-Clermont agira comme secrétaire d'élection.

5.3.2. Rapport du Comité de mise en candidature

M. Roger Turcotte, président du Comité de mise en candidature, présente la démarche d'élaboration du profil collectif enrichi réalisée par le Conseil d'administration à l'automne dernier.

M. Turcotte procède à la lecture du rapport du Comité de mise en candidature et précise que la présentation des candidats est disponible en ligne, sur le site de la caisse.

5.3.3. Présentation des personnes candidates

Mme Vicky Jodry précise que même s'il s'agit d'une élection par acclamation, les candidats seront tout de même invités à se présenter. Mme Jodry invite donc, à tour de rôle, les personnes candidates à faire leur présentation d'un maximum de 2 minutes. Elle ajoute que cette portion de l'assemblée sera disponible pour réécoute sur le site de la Caisse. Mme Vicky Jodry mentionne qu'elle sera responsable de contrôler le temps. M. Vincent Veilleux-Lessard est absent et n'a donc pas fait de présentation.

M. Giroux présente les quatre (4) personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur pour les quatre (4) postes à pourvoir au Conseil d'administration et ajoute que la Caisse a reçu un nombre égal de candidatures relatives au nombre de postes à combler:

- Mme Lucie Leclerc
- Mme Manon Paradis
- Mme Vicky Poulin
- M. Vincent Veilleux-Lessard

5.3.4. Élection par acclamation

M. Giroux précise que puisque l'élection des membres du Conseil d'administration a été faite par acclamation, il peut maintenant déclarer élues en tant que membres du conseil d'administration les personnes suivantes :

- Mme Lucie Leclerc

- Mme Manon Paradis
- Mme Vicky Poulin
- M. Vincent Veilleux-Lessard

5.4. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Mme Vicky Jodry donne des précisions sur l'exercice du vote en différé sur les propositions de partage des excédents et mentionne que les membres seront appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.

Elle explique également aux membres le fonctionnement du vote en différé : en ligne sur AccesD et aux bornes de votation en caisse. Elle précise que l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site de la caisse via AccèsD.

M. Christian Giroux indique donc que la période de votation sera ouverte dès la fin de la rencontre jusqu'au 18 avril 2025, 23h59. Il explique qu'un vote positif pour le partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée. Advenant le cas d'un vote négatif, une nouvelle proposition devra être soumise.

6. Fin de la rencontre et remerciements

M. Giroux mentionne qu'à la suite de cette assemblée, pour illustrer l'implication dans le milieu et le souci de la caisse d'outiller les jeunes pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel, un don de 3 000 \$ sera remis à l'organisme L'ADOberge pour les aider dans leur soutien aux jeunes.

M. Giroux remercie les membres pour leur présence et leur implication. Il remercie les membres du personnel présents pour le support professionnel accordé à la préparation de cette assemblée générale. Il termine en remerciant Mme Vicky Jodry pour l'animation de la soirée.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Une suspension de la présente assemblée débute à 20h34.

La période de votation est close le 18 avril à 23h59. La diffusion des résultats sur le site Internet de la caisse a eu lieu le 22 avril 2025.

Ceci permet de lever officiellement l'assemblée générale annuelle en date du 22 avril 2025 11h58.

M. Christian Giroux, président

Mme Andréanne Vallières-Clermont, secrétaire